



Covid-19 : aides au secteur du Tourisme

Retrouvez toutes les informations sur l'impact de la crise sur le secteur du Tourisme.

Mis à jour le 15 avril 2020 : Ces informations sont susceptibles d'évoluer. Cette page sera donc modifiée ou complétée régulièrement.

Mesures générales applicables aux associations

MESURES GÉNÉRALES	SITES ET LIEUX RESSOURCES
Recensement de l'ensemble des mesures déployées pour les entreprises en difficulté.	https://www.economie.gouv.fr
Report d'échéances sociales et/ou fiscales : Les employeurs dont la date d'échéance URSSAF intervient le 15 du mois peuvent reporter tout ou partie du paiement de leurs cotisations salariales et patronales jusqu'à trois mois. Report sans pénalité du règlement des prochaines échéances d'impôts directs	https://www.economie.gouv.fr
Prêt - Difficultés de Trésorerie : Bpifrance :	https://www.bpifrance.fr
Boite à outils France Active	Entrepreneurs, toutes les solutions pour faire face ensemble https://www.franceactive.org
Maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif de chômage partiel simplifié et renforcé.	Coronavirus : Questions/réponses pour les entreprises et les salariés https://travail-emploi.gouv.fr

Les demandes d'activité partielle sont formulées par les employeurs, directement en ligne sur le portail <https://activitepartielle.emploi.gouv.fr>

Assistance téléphonique gratuite / numéro vert pour la prise en main de l'outil « Activité partielle » : 0800 705 800
contact-ap@asp-public.fr

Aides régionales

La région PACA a voté un plan de 1,4 Md € d'urgence, de solidarité et de relance de la Région Sud. Des aides sont mobilisables pour les entreprises. Pour l'instant il est difficile de savoir si les associations employeuses peuvent en bénéficier, **vous pouvez écrire à l'adresse suivante pour en savoir plus à : guichetmonfinancement@maregionsud.fr et consulter la page dédiée au plan d'urgence : [Plan d'urgence Ma Région Sud](#)**

Mesures spécifiques au secteur du Tourisme

Véritable moteur de l'économie nationale mais aussi locale, [le tourisme](#), qui génère à lui seul, en France près de 2 millions d'emplois, et 160 milliards d'euros de recette en 2019*, n'est pas épargné par la crise sanitaire actuelle.

Afin d' « aider les entreprises à encaisser le choc », Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a souhaité renouveler son soutien envers les acteurs de cette filière, au-delà des mesures déjà annoncées.

Afin de soutenir les entreprises du secteur du tourisme, Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat, auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a présenté son plan pour soutenir la filière.

Véritable moteur de l'économie nationale, [le tourisme](#), qui génère à lui seul, en France près de 2 millions d'emplois, et 160 milliards d'euros de recette en 2019*, n'est pas épargné par la crise sanitaire actuelle. Afin d' « *aider les entreprises à encaisser le choc* », Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a souhaité renouveler son soutien envers les acteurs de cette filière, au-delà des mesures déjà annoncées.

Atout France

✓@atout france

Professionnels du #tourisme, partenaires, ttes les mesures immédiates mises en place par le gouvernement pour soutenir votre activité sont répertoriées dans un "guide pratique" avec contacts utiles. N'hésitez pas à vous rapprocher des services mentionnés



<https://bit.ly/3dcf9Jg>

1. COMMENT BÉNÉFICIER DES DÉLAIS DE PAIEMENT D'ÉCHEANCES SOCIALES ET/OU FISCALES (URSSAF, IMPÔTS DIRECTS) ?

2. COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE REMISE D'IMPÔTS DIRECTS ?

3. COMMENT BÉNÉFICIER DES REPORTS DES LOYERS, DES FACTURES D'EAU, DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ ?

Au début du mois de mars, l'épidémie a entraîné une chute de 40 % de l'activité dans le secteur du tourisme, jusqu'à atteindre une baisse de 90 % à ce jour*. Une situation de crise, qui touche aussi bien des filières telles que l'hôtellerie, la restauration, le tourisme scolaire ou encore l'événementielle et les transports.

L'Etat, conscient de l'impact majeur de ce secteur dans l'économie française a mis en **place un plan d'aide massif** afin de venir en aide aux entreprises, grâce à :

- l'activité partielle facilitée et mieux indemnisée,
- les reports et dégrèvements de charges fiscales et sociales,
- la garantie de prêts pour prévenir les accidents de trésorerie...

C'est également le cas de Bpifrance qui souhaite accompagner les entreprises avec **le Prêt Tourisme**, lancé en partenariat avec la Banque des Territoires en janvier 2020.

Quant aux entrepreneurs individuels tels que les propriétaires de maisons d'hôtes ou les guides conférenciers ils pourront bénéficier du **Fonds de Solidarité** de 1 500 euros.